



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

NATION MICMAC DE GESPEG

TENUE PAR ZOOM

LE 28 JUIN 2021

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Inscription et validation des membres;
2. Mot d'accueil par le chef (et le Conseil);
3. Prière et chant par Tim Adams;
4. Lecture de l'ordre du jour par le président d'assemblée, chef Terry Shaw;
5. Chef Shaw nomme M^e André pour assumer le rôle de facilitateur de l'assemblée;
6. Nomination du secrétaire d'assemblée;
7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2019;
8. Présentation des états financiers 2019-2020 par Raymond Chabot Grant Thornton et la directrice générale;
9. Période de questions sur les états financiers;
10. Présentation des dossiers des conseillers;
11. Présentation des projets en cours de réalisation, nouvelles acquisitions et Covid;
12. Période de questions;
13. Pause;
14. Présentation des modifications des règles d'assemblées des membres;
15. Période de questions sur les règles d'assemblées;
16. État de situation du Conseil;
17. Varia :
 - 17.1 Les emplois offerts par la Nation,
 - 17.2 Conseillère de Montréal,
 - 17.3 Entente Gespeg et le Parc national Forillon,
 - 17.4 Sortie publique pour le dossier des plages,
 - 17.5 Projet de la poissonnerie-bistro,
 - 17.6 Monument érigé au Parc national Forillon,
 - 17.7 Budgets des départements,
 - 17.8 Membres enlevés de la liste de bnde après les élections,
 - 17.9 Élection partielle,
 - 17.10 Achat des produits de la mer,
 - 17.11 AGA à date fixe,
 - 17.12 Offres de services pour les membres,
 - 17.13 Temps alloué aux conseillers pour effectuer leur travail et leur revenus;
18. Période de questions;
19. Levée de l'assemblée.

1. **INSCRIPTION ET VALIDATION DES MEMBRES**

L'inscription et la validation des membres ont lieu entre 17 h et 17 h 43. La liste des participants est inscrite à la fin du présent procès-verbal.

2. **MOT D'ACCUEIL PAR LE CHEF (ET LE CONSEIL)**

L'assemblée est déclarée ouverte à 17 h 43.

Le chef Terry Shaw souhaite la bienvenue à tous les participants et présente chaque membre du Conseil et la directrice générale. Il mentionne qu'il aimerait que cette assemblée se déroule sous un esprit harmonieux, collaboratif et constructif.

Monsieur Shaw souligne que la rencontre doit se tenir de façon virtuelle à cause des consignes sanitaires et s'excuse si des lacunes surviennent en cours de rencontre. Il informe que la rencontre sera enregistrée pour la préparation du procès-verbal.

3. **PRIÈRE ET CHANT PAR TIM ADAMS**

Tim Adams mentionne qu'il est important de respecter, de remercier et d'honorer le partage, la responsabilité, les protocoles et les serments.

Monsieur Adams informe qu'il fera une prière pour l'esprit de l'Est, l'aigle et les naissances pour les enfants, une prière particulièrement pour les enfants découverts morts dans les pensionnats dans l'Ouest. Le Sud, l'esprit du loup qui regroupera tout le monde, pour les femmes, dont les femmes disparues. L'Ouest, l'esprit de l'ours noir, pour les hommes et ceux disparus également. Le Nord, l'esprit de l'ours blanc, l'esprit des ancêtres et demande de prendre soin de nos aînés.

4. **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR PAR LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE, CHEF TERRY SHAW**

Le chef Terry Shaw fait lecture de l'ordre du jour.

5. **CHEF TERRY SHAW NOMME M^E ANDRÉ POUR ASSUMER LE RÔLE DE FACILITATEUR DE L'ASSEMBLÉE**

Le chef donne la parole à M^e Nadir André pour poursuivre comme facilitateur de l'assemblée.

M^e André informe qu'il y a une traduction anglaise et française simultanée avec la plateforme Zoom et explique comment s'en servir. Il souligne que l'ordre du jour se déroulera selon celui qui a été établi et demande aux membres de l'assemblée de lever la main virtuelle pour avoir le droit de parole. Il précise que tous ont le droit de parole à l'AGA et que ce droit sera respecté.

M^e Nadir André demande un proposeur et un second pour adopter l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Nadine Bernatchez, appuyé par Joanne Kelly et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

6. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

***IL EST PROPOSÉ** par Myriam Duchesne, appuyé par Donna Adams et résolu de nommer Isabelle Vézina secrétaire d'assemblée pour la présente rencontre.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 2 JUIN 2019

Le chef Terry Shaw souligne que le procès-verbal est volumineux et qu'il a été partagé afin que les membres puissent en prendre connaissance avant la rencontre, ce qui permettrait de ne pas en faire lecture.

M^e André demande aux membres s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 2 juin 2019.

***IL EST PROPOSÉ** par Donna Adams, appuyé par Kim Duguay et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle tenue le 2 juin 2019, tel de déposé.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 PAR RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Richard Chrétien de RCGT présente les états financiers débutant le 1^{er} avril 2019 pour se terminer le 31 mars 2020. Il informe les membres présents des montants suivants :

	2020	2019
Revenus	8 695 000 \$	8 530 000 \$
Dépenses	<u>7 954 000 \$</u>	<u>7 850 000 \$</u>
Excédent :	<u>741 393 \$</u>	<u>680 376 \$</u>

Monsieur Chrétien présente par la suite le bilan au 31 mars 2020 :

Actifs	6 236 414 \$
Passifs	<u>4 723 965 \$</u>
Solde positif :	<u>1 512 449 \$</u>

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Jean-François Bernier demande la raison qui a fait que la Nation a reçu 300 000 \$ de moins qu'en 2019 par le ministère des Affaires autochtones et le Service aux autochtones du Canada

Monsieur Chrétien répond que certains projets ont une récurrence tandis que d'autres sont des projets spécifiques. Le gouvernement fédéral met sur pied des programmes avec des critères et il faut que les projets de la Nation cadrent dans ces critères. Il y a beaucoup de fluctuation dans ces programmes. Dans le cas de la Nation, elle n'a pas d'assise territoriale ce qui l'empêche d'avoir des subventions récurrentes.

De plus, monsieur Bernier souligne que sur un budget de 8 695 000 \$, seulement 42 560 \$ sont injectés pour les services aux membres tandis que la santé a reçu un peu plus de 53 000 \$. Il mentionne que ces budgets sont bas comparativement au budget global.

Monsieur Chrétien informe des différents fonds que reçoit la communauté pour les services aux membres. Pour l'éducation, ce sont en totalité des subventions pour des projets selon certains critères. Pour la santé, ce sont des microbudgets, la Nation est limitée, car elle n'a pas d'assise territoriale. La Nation investit dans les services aux membres selon les fonds disponibles alloués par le gouvernement.

Le chef Terry Shaw souligne qu'il a plus de 42 560 \$ qui sont mis au budget du service aux membres, car des budgets sont prévus dans différents volets de projets. En ce qui concerne les programmes de financement, ils varient beaucoup d'une année à l'autre. N'étant pas sur une réserve, les sommes allouées sont limitées. Il souligne qu'il y a des efforts qui sont faits pour répondre et donner plus de services aux membres de la communauté. Il termine en mentionnant qu'un document sur les différents budgets pour les services aux membres pourra être partagé à ceux qui le désirent.

Carolyn Robertson mentionne que dans les états financiers il n'y a pas de détails des frais juridiques encourus par le Conseil pour les années antérieures. Elle demande si c'est possible de connaître ces détails pour ce poste budgétaire.

Terry Shaw répond que des frais juridiques peuvent être jumelés avec d'autres frais, mais qu'il est possible d'en connaître pour certaines actions.

Manon Jeannotte demande si des placements ont été faits avec les surplus budgétaires.

Danny Basque mentionne que les revenus qui sont reçus pour le projet des éoliennes, partenariat entre les 3 communautés autochtones, sont investis dans des placements et font des intérêts.

Jean-François Bernier demande quand les sommes seront remises à la communauté pour les placements suite aux revenus des éoliennes.

Terry Shaw informe qu'il est difficile de conclure à la répartition des revenus entre les communautés, une somme de 26 000 000 \$ est présentement placée et rapporte des intérêts. Une rencontre devait avoir lieu pour s'entendre sur la distribution de cette somme, mais elle n'a pas eu lieu. Il précise que lorsque les Nations se seront entendues et les montants déterminés, la communauté de Gespeg en sera informée.

Danny Basque mentionne que la difficulté est au niveau de la division des sommes, au début l'on parlait du 1/3 pour chacune des communautés, mais qu'il n'en est plus question. Il précise que la somme qui reviendra à la Nation devrait être réinvestie et pour cela les membres de la communauté devront informer les conseillers de la direction à suivre.

Terry Shaw assure les membres que le Conseil va défendre les intérêts de la communauté afin de recevoir la somme la plus élevée possible.

Donna Adams demande pourquoi les frais sont si élevés pour les réunions puisqu'il y avait un greffier durant les quatre dernières années et était rémunéré à temps plein sans être au bureau.

Le chef confirme qu'il y avait un greffier pour la rédaction des procès-verbaux des réunions, mais il était rémunéré sur présentation de factures pour le travail effectué. Il précise que cette personne ne travaille plus pour la Nation et qu'il n'a pas été remplacé, car une autre façon de procéder a été mise en place, à moindre coût, plus rapide et de qualité.

Donna Adams demande de quelle façon l'on peut être certain que le greffier a fait le travail pour lequel il envoyait une facture.

Terry Shaw lui répond que les factures étaient reçues avec des descriptions sur le travail effectué.

Elisha Simon précise que l'on connaît les dates des rencontres et les factures sont toujours acceptées par elle-même et le chef.

M. Robertson mentionne qu'il n'a rien vu au budget sur les amortissements de pêche et qu'il faudra penser à les changer ou les améliorer.

Richard Chrétien demande aux gens d'aller à la page des immobilisations et explique les amortissements.

Danny Basque répond à Mélanie Basque (qui a posé une question par écrit) sur le remplacement du greffier pour la prise de notes et la composition des procès-verbaux. Il mentionne qu'il a fallu plusieurs mois pour trouver une personne pour faire ce travail et qu'elle est présentement à composer les procès-verbaux des réunions qui remontent au mois de mars 2020. Cependant, une demande lui a été faite pour que les procès-verbaux des dernières réunions se fassent pour qu'ils soient adoptés et partagés avec la communauté. Une fois les procès-verbaux adoptés, le partage se fera rapidement.

Le facilitateur et le chef remercient monsieur Richard Chrétien pour sa présentation.

Monsieur Chrétien quitte la rencontre.

10. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Le chef Terry Shaw informe que chaque conseiller fera une présentation sommaire de ses dossiers et qu'il sera possible pour les membres de la communauté de poser des questions par la suite.

Danny Basque : Responsable des dossiers : Pêche commerciale, développement économique, représentant au MMS, s'occupe du site et est soutien du chef

Il souligne que le 21^e Conseil a pu tenir deux rencontres et que par la suite toute la région et la province sont tombées en pandémie ce qui a causé beaucoup d'incertitudes pour le secteur des pêches commerciales. Donc, avec le ralentissement, il n'y a pas eu de développement économique.

Il mentionne la problématique avec les 3 bateaux pour la pêche aux homards, considérant la quantité de la ressource pêchée ils sont maintenant trop petits et manquent de stabilité. Johanne Basque a beaucoup travaillé sur cette problématique et un projet de remplacement des 3 bateaux est en cours. Il informe que ce projet coûtera environ 900 000 \$, la communauté devrait investir 10 % et le reste sera financé par des programmes gouvernementaux. Une décision devra être prise pour les anciens bateaux, soit les transférer pour une autre pêche ou les vendre.

Céline Cassivi : Responsable des dossiers : Culture, langue et spiritualité, jeunesse, le site d'interprétation – volet « Culturel », santé et bien-être des membres (en soutien à Diane Kelly) et le Parc national Forillon avec Emily Roberts

Madame Cassivi informe les membres d'un dossier « Jeunesse » où il y a eu un partenariat avec le CPE « Les Butineurs » de Gaspé et un programme éducatif a été mis sur pied. Une demande d'une soixantaine de places a été faite au gouvernement et elle est en attente d'une réponse. Elle précise que le projet est un service éducatif extérieur où les enfants apprendront la culture. Le projet vise le tiers des enfants autochtones et le reste pour les enfants allochtones.

Emily Roberts : Responsable des dossiers : Éducation, Parc national Canada et représentante au MMS

Elle désire informer les membres du projet du Parc national Forillon qui a débuté avec le 20^e Conseil. Il s'agit d'un projet d'expérience traditionnelle de nuitée qui consiste à offrir aux touristes de passer une ou deux nuits dans des wigwams qui sont construits par la Nation. Ce projet a le soutien de plusieurs personnes pour sa création. Un premier prototype a été construit et installé dans le stationnement du Centre administratif et elle invite les gens à aller le visiter. Elle termine en mentionnant que le projet est échelonné sur 3 ans et espère qu'il sera opérationnel en juin 2022.

Samuelle Boulet-Ste-Croix : Responsable des dossiers : Foresterie, santé et ressources naturelles – développement durable

Elle mentionne qu'au niveau de la foresterie la Nation a embouteillé pour la première fois du sirop d'érable. Au courant de l'année, on a terminé la construction de la cabane à sucre, fait les entailles, la récolte de la première coulée et enfin l'embouteillage. Le projet se poursuit pour la commercialisation.

Pour la santé, il y a eu des partenariats avec le CISSS de la Gaspésie, Kanesatake, Wendake pour la vaccination des membres de la communauté.

En ce qui concerne les ressources naturelles, en partenariat avec la Ville de Gaspé, il y a le projet des plages.

Le chef informe que pour le projet des plages il faut assurer une protection pour l'occupation du territoire pour les membres. Des informations plus à jour seront partagées sur ce dossier prochainement.

Yan Tapp : Responsable des dossiers : Chasse et pêche, pêche commerciale, occupation du territoire et autres

Il informe qu'il a mis beaucoup l'emphase sur l'entente de chasse avec le ministère provincial. Le travail a consisté à faire une mise à jour en vue de sa signature. Il souligne qu'avec cette nouvelle entente, le gouvernement devra remettre une somme d'environ 70 000 \$ à la Nation. Bien que l'entente ne soit pas encore signée, il souligne qu'elle sera en application afin d'avoir une cohérence avec les agents de la faune.

Une autre entente sur les oiseaux migrateurs, avec le gouvernement fédéral, a été révisée et sera sans doute signée en septembre prochain. Avec la signature de l'entente, il y a également un contrat de prélèvement de deux ans et un financement de 35 000 \$.

Avec la politique de chasse vient une politique de campement autochtone. Il a préparé une politique qui est maintenant rendue à la révision juridique. Une fois la vérification faite, elle sera présentée au Conseil.

Il termine en informant de la mise en place du nouveau département « Chasse et pêche » et de l'engagement d'un coordonnateur. Il précise que le salaire du coordonnateur sera payé par les différentes ententes en négociations.

Diane Kelly : Responsable des dossiers : Aînés, femmes autochtones et le service et bien-être des membres

Elle informe qu'il y a un projet en cours, en partenariat avec la FADOQ à Gaspé, de récits autochtones par des femmes, des aînés et d'autres personnes de la communauté. Elle souligne que ce projet est un peu en continuité avec le projet « En Mémoire d'Elle » dont plusieurs autochtones ont participé. Une parution sur Facebook de la Nation sera faite pour inviter les gens à leur faire parvenir des récits, 6 seront choisis, et qui seront, par la suite, publiés. Elle termine en mentionnant que le projet est jumelé avec les communautés francophones et anglophones également.

Nadia Robertson : Responsable des dossiers : MMS, représentante des membres de Gespeg à Montréal et les alentours, support au chef et entrepreneuriat individuel aux membres

Elle souligne qu'elle représente les membres qui habitent à l'extérieur de la communauté à Gaspé et désire conserver les partenariats autochtones avec les autres communautés à l'extérieur de Gaspé.

Elle mentionne les différents dossiers où elle s'est impliquée durant l'année : sondages, création d'une banque de données des courriels des membres ce qui facilite les communications avec ceux-ci, la mise en place d'un site web sécurisé, création d'une banque de données de tous les artisans de la communauté, également une pour les professionnels de la Nation afin de les engager pour divers mandats, mise sur pied d'une aide directe aux entreprises grâce à un partenariat avec la CDE des Premières Nations Québec-Labrador et la participation de femmes autochtones de la Nation au StartUp.

Particia Dorion : Responsable des dossiers : Finances, vérification et gouvernance

Elle informe qu'avec l'aide de la firme RCGT une structure sera mise en place pour améliorer la gestion et l'information au centre administratif.

Période de questions par l'assemblée :

Mélanie Basque : Pourquoi le site d'interprétation est-il en déficit?

Danny Basque : Le 20^e Conseil s'est penché sur cela et suite à une vérification auprès d'experts il en ressort que les musées, sites et entités de ce genre font annuellement des déficits. Il mentionne que la directrice du site travaille à mettre sur le web une boutique qui permettra de diminuer ce déficit. Il souligne que Mark Sinnett a présenté au 21^e Conseil un nouveau projet multiressource qui est très intéressant. Malheureusement, la pandémie a arrêté la poursuite du dossier.

Elisha Simon mentionne que le déficit est élevé aux états financiers, mais qu'il est 100 000 \$ de moins dans les états financiers à venir. Il y a de l'amélioration à chaque année et les efforts en ce sens continus.

Johanne Jean demande à la conseillère Patricia Dorion si elle a fait une vérification pour connaître la quantité et qualité des services offerts, et les coûts reliés à ceux-ci, pour les gens de Montréal par rapport à ceux de Gaspé. Pour elle, c'est le même coût.

Patricia Dorion l'informe qu'elle a fait cette vérification et que les distributions pour les gens de Montréal et les environs pour l'année en cours sont de 17 000 \$ de plus que pour la distribution à Gaspé. On peut affirmer que les gens de Montréal ne reçoivent pas moins de services et distributions que ceux de Gaspé.

Jean-François Bernier aimerait savoir si les conseillers ont des budgets alloués pour leur permettre de prendre des actions dans les dossiers puisque chacun est responsable de dossiers importants. Si vous n'avez pas de budgets alloués, comment fonctionnez-vous?

Elisha Simon répond que ce sont des partenariats ou des subventions qui permettent d'utiliser les budgets en suivant les lignes directrices. Malheureusement, dans certains dossiers, il n'y a pas de financement et, dans ces cas, il faut en discuter au Conseil pour autoriser les dépenses. Ils essaient de toujours trouver du financement dans divers programmes pour les projets.

Yan Tapp souligne que lui en ayant un travail à temps complet doit prendre du temps sur ses heures d'employé pour faire son travail de conseiller lorsqu'il ne peut faire autrement. C'est énormément de temps, car les dossiers sont importants et longs à conclure.

Nadia Robertson mentionne que, pour elle, le dossier le plus important pour la Nation et celui des communications et qu'il n'y a pas de budget alloué à celui-ci. Tout doit être soumis au Conseil pour autorisation avant toute action. Elle informe que si la Nation n'a pas de communication ce n'est pas parce qu'elle n'en voulait pas et que la semaine passée elle a abandonné ce secteur au Conseil. Elle souligne que les communications devraient être le cœur de la communauté.

Terry Shaw mentionne que pour chaque dossier les budgets varient et qu'il faut vérifier dans les différents programmes, ententes et même au soutien de bande pour relier des budgets aux dossiers.

Danny Basque, pour sa part, informe que la Nation n'étant pas reconnue comme une réserve n'a pas des budgets pour chaque dossier. Il mentionne que dans les réserves reconnues, les conseillers élus ont un salaire relié à leurs dossiers tandis que Gespeg il n'y a pas de financement donc les conseillers n'ont aucun budget alloué pour ceux-ci.

Jean-François Bernier : Ça doit être difficile de travailler, d'avoir à se déplacer et de conclure des ententes sans budget. Je crois qu'il serait important de les revoir et de vous donner les moyens avant de commencer les dossiers. Il serait important de revoir vos salaires également.

Danny Basque mentionne que la Nation se bat pour être reconnue afin de recevoir les enveloppes du gouvernement fédéral, qu'elle a été oubliée en 1976 et qu'il y aura des consultations auprès de la communauté pour les informer de ce dossier majeur pour la communauté.

Donna Adams : Je voudrais revenir sur la question de madame Johanne Jean sur les finances concernant les distributions à Montréal. J'aimerais demander à madame Dorion combien rapportent les membres de Montréal

et hors région vs le coût payé par Gespeg pour les distribuer. Je crois qu'il y a une grosse différence entre les deux et j'aimerais avoir une réponse là-dessus svp.

Terry Shaw, nous ne sommes pas prêts à répondre à cette question, il faut faire des vérifications, mais nous vous fournirons les réponses sous peu.

Donna Adams : On soutient que cette année le coût est plus élevé que les années précédentes pour faire la distribution à Montréal, il y a un prix par tête alors est-ce pertinent de savoir combien cela a coûté de plus pour les membres hors Gespeg vs les membres à Gaspé. La question de madame Jean fait partie d'un débat sur les coûts reliés aux services aux membres de Montréal et les environs et je crois que la question n'avait pas sa place alors pour y mettre fin je vous demande d'informer les membres de la Nation combien rapport les membres hors Gespeg et les coûts pour la distribution des denrées afin de mettre fin à la division dans la Nation.

Yan Tapp : Je ne comprends pas pourquoi on fait une différence entre les membres de Gaspé et ceux hors région. Les subventions vont avec le nombre de membres, peu importe d'où ils viennent. Je ne comprends pas pourquoi on discute de ce sujet-là.

Mark Sinnett demande à Yan Tapp s'il est possible d'avoir une rencontre communautaire avant que la signature de l'entente chasse et pêche afin que la communauté sache ce que contient cette entente.

Yan Tapp : Il y a eu une invitation expédiée à tous les membres il y a environ un mois pour présenter cette politique. Elle a été également présentée au comité chasse et pêche et est présentement en analyse au niveau juridique.

Mark Sinnett : La pandémie étant presque terminée, ce serait bien de faire une rencontre avec les gens qui sont concernés par les campements et ce serait important que la communauté sache ce qui est inclus dans l'entente. Je crois qu'il serait primordial d'informer la communauté pour les décisions importantes afin de ne pas les mettre devant les faits accomplis. Il faut faire des consultations publiques pour renchérir et donner des arguments face aux gouvernements.

Yan Tapp : Chaque année nous voulons faire un évènement « Chasse et pêche » et l'on pourra y donner des informations.

Mark Sinnett : Il y a des salles qui sont disponibles et on aurait pu faire notre AGA en présentiel.

Johanne Jean répond à Yan Tapp sur la non-compréhension de la question pour les membres de Montréal et ceux de Gaspé. Elle l'informe qu'il n'y a pas seulement le dossier de chasse et pêche à la Nation et l'enjeu majeur présentement est la tentative de faire une division entre les membres de Montréal et ceux de Gaspé. Je vais quitter la réunion, car vous semblez penser que ce n'est pas pertinent.

Donna Adams : J'ai une question pour le chef, Nadia Robertson et la personne qui s'occupe de la santé. Suite au partenariat qu'il y a eu avec les autres communautés pour le vaccin, est-ce que vous prévoyez d'autres partenariats par la suite?

Terry Shaw, il y a une ouverture par les chefs, on doit vérifier avec nos frères et sœurs de la Nation. Il y a toujours eu coutume de partage avec nos ancêtres et il serait bien de poursuivre. Le partenariat et les échanges entre les Premières Nations sont toujours intéressants.

Nadia Robertson : Oui dans une bonne planification stratégique d'une communauté, le développement économique passe par le rayonnement. Je crois au partage et partenariat qui pourraient nous permettre de diversifier nos revenus.

11. PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION, NOUVELLES ACQUISITIONS ET COVID

Ce point est traité après le point 13. « Pause ».

À la demande du chef, Elisha Simon informe les personnes présentes à la rencontre des projets en cours de réalisation et les nouvelles acquisitions par la Nation.

Dossier de l'érable :

Les budgets sont respectés. Des personnes ont goûté au sirop d'érable et l'ont aimé, nous en sommes bien fières. La prochaine étape est d'acquiescer une autre érable pour pouvoir mettre plus de sirop d'érable sur le marché.

Achat de bateaux :

La Nation achètera 3 bateaux pour la pêche aux homards et seront au quai de La Malbaie. Il faut de nouveaux bateaux pour la sécurité de nos pêcheurs. La demande de financement a été faite et nous sommes en attente d'une réponse du gouvernement fédéral.

Le camping traditionnel dans le Parc national Forillon :

Projet intéressant, en collaboration par le Parc Forillon et avec du financement également. Plusieurs départements de la Nation y participent, une belle collaboration pour ce projet.

La garderie :

Une décision a été prise pour acheter un terrain à côté du centre administratif où sera construite la garderie. Une subvention a été obtenue, les documents sont expédiés chez les notaires et il ne reste qu'à signer pour finaliser le projet. Si le projet ne se finalisait pas, il y a des projets à venir qui nous permettront d'occuper ce terrain.

Avant de parler du dossier de la Covid, je voudrais prendre un moment pour parler des employés de la Nation. Je crois qu'il est très important de reconnaître le travail fait par les employés, il faut les soutenir et les encourager. Je veux donc en profiter pour remercier, peu importe le département, les employés en mon nom, celui du chef et des conseillers. Votre travail est incroyable et reconnu.

COVID :

Le chef Terry Shaw mentionne que le 21^e Conseil est entré en poste presque au même moment que l'arrivée de la pandémie. Il mentionne les documents qui ont été remis aux membres sur les différents programmes reçus qui ont permis de les soutenir sous différentes formes.

Pour débiter, le Conseil a pris très au sérieux cette pandémie et a mis en place une cellule de crise en nommant Céline Cassivi commandante. Au début, on voulait être près des membres, mais il fallait trouver une façon de mieux vous servir pour les besoins essentiels. Cette situation étant très différente des situations normales, on s'est adjoint des experts pour nous aider. Je tiens à remercier les employés, les conseillers et tous les membres pour leurs aides et efforts afin de passer à travers cette crise.

Céline Cassivi, pour sa part, informe qu'elle a essayé d'être juste envers tout le monde et que l'envoi, par courrier recommandé pour avoir un suivi, des cartes prépayées pour les gens de Montréal et les alentours ont fait qu'il a fallu compenser pour les gens de Gaspé en fournissant aux aînés des plats. C'est un total de 101 personnes qui ont reçu cette aide. La Nation a aidé les employés à s'installer dans leur maison pour le travail à distance, l'achat de différents produits et l'aménagement d'endroits communs au centre administratif (salle de conférence avec plexiglas). Madame Cassivi souligne que la Nation n'a pu recevoir plus d'aides gouvernementales, car on lui disait qu'il n'y avait pas de réserve. Malgré les difficultés, je crois que l'on s'en est bien sorti.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions concernant le point 10. « Présentation des dossiers des conseillers » ont été posés et répondus à ce point.

Aucune question n'est posée par les membres pour le point 11 « Présentation des projets en cours de réalisation, nouvelles acquisitions et Covid ».

13. PAUSE

La pause a lieu après le point 10. « Présentation des dossiers des conseillers ».

L'assemblée s'accorde une pause de 10 minutes. Il est 19 h 45.

La reprise de la séance se fait à 19 h 55.

14. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DES RÈGLES D'ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Ce point est traité après le point 11. « Présentation des projets en cours de réalisation, nouvelles acquisitions et Covid ».

Le chef Terry Shaw informe les membres que les règles d'assemblées ont été produites il y a longtemps et qu'il fallait le mettre à jour. De plus, les modifications ont pour but d'améliorer la tenue des réunions.

À la demande du chef, M^e Benoît Champoux mentionne que les règles d'assemblées ont été adoptées en 2003 et qu'elles étaient désuètes et en conflit avec les règles de réunions du Conseil. Il précise qu'un comité a été créé, dont faisaient partie la membre de la communauté Suzanne Jeannotte, la conseillère Diane Kelly et lui-même, et avait pour but de faire des propositions de modifications. Une fois celles-ci terminées, un comité de membres a vu le jour (suite à un appel de candidatures via internet et Facebook), où siégeaient mesdames Darlene Adams et Myriam Duchesne, et les propositions leur ont été partagées afin de discuter des libellés et des enjeux des règles d'assemblées.

M^e Champoux informe que ce document n'a pas à être adopté à la présente réunion, mais sera disponible sur le site de la Nation afin de permettre aux membres d'en prendre connaissance et de soumettre leurs préoccupations, commentaires et propositions. Les deux comités se réuniront à nouveau à la fin de l'été pour les recevoir et finaliseront le document qui sera déposé, pour son adoption, à la prochaine assemblée générale annuelle. M^e Champoux présente le document par zoom et en fait lecture.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES RÈGLES D'ASSEMBLÉES

Mark Sinnett : On dit qu'un membre doit avoir 18 ans et plus, pourquoi? Les jeunes de 16 ans peuvent poser des questions pertinentes et peuvent décider. Pour une réunion de membres, c'est un peu poussé. Si on veut que les jeunes prennent leur place et regarder vers le futur, il faut qu'ils puissent parler aux réunions.

Mark Sinnett : Il devrait y avoir un endroit dans le document qui permet aux employés de poser des questions lors des rencontres sans se faire rabaisser par la suite par les dirigeants.

Terry Shaw : C'est très important que l'employeur respecte l'employé et respecte également le membre.

Mark Sinnett : Si l'employé avait un code d'éthique plus clair, il n'y aurait pas de problème, car un membre reste un membre même s'il est un employé. Il devrait avoir le droit de poser des questions concernant la communauté. Ça devrait être dans les règlements.

Monsieur X : Un membre a un droit de parole et non un privilège. C'est illogique de réduire le droit de parole d'un membre à un privilège lors d'une assemblée spéciale.

Madame Basque (par chat) : Qui sera responsable du Code d'appartenance et qui sera le responsable élu des règles des assemblées?

Benoît Champoux : Les règles seront adoptées par les membres lors d'une autre assemblée.

Question sur le chat : Comment avoir des débats si l'on ne peut intervenir qu'une seule fois par point soulevé?

Benoît Champoux : L'idée est de permettre au plus grand nombre de personnes de participer, mais le président peut autoriser une personne à intervenir à plus d'une reprise.

16. **ÉTAT DE SITUATION DU CONSEIL**

Le chef Terry Shaw informe que malheureusement un conseiller a démissionner du 21^e Conseil.

17. **VARIA :**

17.1 **Les emplois offerts par la Nation**

Donna Adams mentionne que présentement les emplois qui sont offerts par la Nation sont seulement pour les résidents de Gaspé. Elle aimerait que l'on change cette règle afin de permettre aux membres hors Gespeg de pourvoir les postes.

Le chef Terry Shaw a pris bonne note de cette demande.

17.2 **Conseillère de Montréal**

Isabelle Dorion informe qu'elle est nouvelle dans la communauté et qu'elle a beaucoup de questions à poser. Elle souligne que le poste de conseillère de Montréal est très important, car elle répond à ses questionnements et qu'elle est facile d'accès. Elle mentionne que ce serait dommage que le poste de Montréal soit aboli.

Le chef Terry Shaw répond que le poste de conseiller(ère) de Montréal est au Conseil pour y rester et qu'il n'y a pas intérêt à l'abolir. Cette modification est la volonté des membres et a été faite par référendum.

Nadia Robertson remercie Isabelle Dorion pour son commentaire. Elle souligne que son poste ne sera pas aboli, mais que le conseiller de Montréal deviendra plutôt un conseiller hors Gaspé, ce qui veut dire que le conseiller peut habiter partout sauf à Gaspé. Elle mentionne qu'elle est en poste pour les 3 prochaines années et que c'est lors des prochaines élections que l'on élira un conseiller hors Gaspé.

17.3 **Entente Gespeg et le Parc national Forillon**

Mark Sinnett demande si le Conseil a délaissé l'entente avec le Parc Forillon.

Emily Roberts l'informe qu'en janvier une décision a été prise à l'effet de changer l'équipe de négociations en engageant le MMS. Elle précise que la vision du 21^e Conseil est différente de l'ancien Conseil et que le dossier évolue peu.

Monsieur Sinnett mentionne que l'entente était prête à être signée à la fin du 20^e Conseil et que c'était une bonne entente qui donnait d'autres droits aux autochtones.

Emily Roberts répond que l'on peut redemander aux membres leur opinion s'ils le veulent, mais qu'il n'y a aucun droit qui a été perdu.

Mark Sinnett souligne qu'ils ont travaillé fort pour avoir ce projet et qu'il est important de conserver ces acquis.

À la demande du chef, Nadir André du MMS précise qu'il y a deux enjeux, dont un que le gouvernement fédéral a informé dernièrement l'équipe de négociations qu'il désirait que les deux autres communautés soient impliquées dans l'entente alors que depuis longtemps cela concernait seulement Gespeg. Il faut donc prendre contact avec les autres communautés pour connaître leur positionnement. Le deuxième enjeu est, en comparant les ententes déjà signées avec les autres communautés (environ 12), que l'on s'est aperçu que les équipes n'avaient pas fait de comparatif de sorte qu'il manquait des éléments importants pour se comparer à ce qui se fait ailleurs, notamment le prélèvement de chasse et de pêche alors que cela existe dans la plupart des nouvelles ententes

signées. Il faut s'assurer qu'il n'y aura pas d'erreurs alors on regarde à nouveau l'entente et les membres seront évidemment consultés sur celle-ci. Il faut s'assurer que les bonnes parties soient assises autour de la table et que les points qui avantagent la Nation soient dans l'entente.

Mark Sinnett remercie Nadir André pour les éclaircissements et mentionne que si le Conseil avait informé ses membres, il n'y aurait pas eu de rumeurs et faussetés qui se seraient propagées. Un communiqué les informant aurait été apprécié.

Sonia Jean tient à remercier Mark Sinnett pour son intervention et l'appui dans la demande de transmission d'informations.

17.4 Sortie publique pour le dossier des plages

Mark Sinnett demande ce qui s'est passé au Conseil sur ce dossier, car les Conseils précédents avaient conclu des ententes avec le gouvernement provincial et la Ville de Gaspé et que le chef a mentionné, lors d'une entrevue téléphonique, qu'il allait se battre pour avoir plus d'accès à la plage.

Le chef Terry Shaw l'informe que le Conseil ne s'oppose pas au bail qui sera transféré à la Ville par le gouvernement provincial. Pour lui l'important est de protéger le territoire et le droit d'exercer les activités traditionnelles.

Samuelle Boulet-Ste-Croix souligne que l'entente avec la Ville de Gaspé est très bonne et qu'il n'y a pas de problème de ce côté. Le dossier se poursuit en collaboration avec la Ville et il y aura peut-être une entente de co-gestion qui sera conclue.

À la demande du chef, M^e Nadir André informe que les plages sont un mixage de propriétés publiques (ministère des Ressources naturelles) et privées (30 propriétaires environ). La Ville de Gaspé, en étant locataire de ces terres, le règlement municipal peut s'appliquer sur l'ensemble des trois plages. Il y a un principe, par la Cour suprême du Canada, aux droits constitutionnels qui permettent d'ériger des campements lorsque les membres font une activité traditionnelle sur le territoire. Le règlement de la Ville disait que toute personne faisant du camping, sans distinction des droits autochtones, est en infraction. Cela aurait été une grave erreur si la Nation n'était pas intervenue. Le bail a déjà été signé et est d'une durée d'un an seulement et n'est pas renouvelable. Il souligne que le ministère doit consulter convenablement les membres de Gespeg en 2022 en vue de la signature du prochain bail.

Monsieur Sinnett mentionne qu'il n'a pas aimé la sortie publique du chef et que les anciens Conseils ont travaillé avec la Ville de Gaspé pour avoir une bonne entente.

17.5 Projet de la poissonnerie-bistro

Puisqu'il est 21 h 15, le chef demande aux personnes qui ont mis des points à « Autres Sujets » de faire leurs demandes sur le site de la Nation et ils seront répondus.

Monsieur Sinnett est d'accord avec la suggestion du chef et propose de faire une assemblée générale spéciale en présentiel pour que le Conseil réponde aux questions des membres.

Le chef l'informe que la tenue d'une assemblée générale spéciale est importante et qu'il y en aura une prochainement en présentiel et par d'autres moyens pour permettre à tous les membres qui le désirent d'y assister.

17.6 Monument érigé au Parc national Forillon

Ce point, demandé par Mark Sinnett, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

17.7 Budgets des départements

Ce point, demandé par Mark Sinnett, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

17.8 Membres enlevés de la liste de bande après les élections

Ce point, demandé par Mark Sinnett, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

17.9 Élection partielle

Ce point, demandé par Mark Sinnett, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

17.10 Achat des produits de la mer

Henriette Hamelin demande s'il ne serait pas possible de faire l'achat de produits de la mer auprès de la Nation.

Diane Kelly l'informe qu'il est impossible de le faire, car il s'agit d'une entente avec les autres communautés de la région en rapport avec la Covid.

17.11 AGA à date fixe

Jean-François Bernier demande s'il ne serait pas possible de mettre les assemblées générales annuelles toujours à la même date chaque année.

M^e Champoux l'invite à communiquer avec lui pour en discuter et mentionne qu'il serait possible d'inclure cette demande aux règles d'assemblées des membres.

17.12 Offres de services pour les membres

Ce point, demandé par Jean-François Bernier, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

17.13 Temps alloué aux conseillers pour effectuer leur travail et leurs revenus

Ce point, demandé par Jean-François Bernier, sera traité sur le site de la Nation, comme proposé par le chef.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée à ce point de l'ordre du jour.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est 21 h 25.

Le chef remercie les membres pour leur participation à l'assemblée, remercie les élus et la directrice générale pour leur travail.

IL EST PROPOSÉ par Donna Adams, appuyé par Nadine Bernatchez de clore la rencontre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Présences à l'assemblée générale spéciale du 28 juin 2021
(103 personnes dans la liste, dont 6 avec Marc Shaw)

LE CONSEIL :	OCCUPATION :
Shaw, Terry	Chef de la Nation
Basque, Danny	Conseiller et adjoint au chef
Boulet-Ste-Croix, Samuelle	Conseillère
Cassivi, Céline	Conseillère
Dorion, Patricia	Conseillère
Kelly, Diane	Conseillère
Roberts, Emily	Conseillère
Robertson, Nadia	Conseillère et adjointe au chef
Tapp, Yan	Conseiller
Simon, Elisha	Directrice générale
MEMBRES PRÉSENTS :	MUNICIPALITÉ / VILLE :
Adams, Kevin	Saint-Eustache
Adams, Donna	Blainville
Adams, Brenda	Laval
Adams, Linda	Gaspé
Adams, Richard	Blainville
Aubin, Danielle	Saint-Basile-le-Grand
Basque, Claudine	Montréal
Basque, Manon	Saint-Alphonse
Basque, Nathalie	Québec
Basque, Lucie	Montréal
Basque, Catherine	Terrebonne
Basque, Johanne	Gaspé
Basque, Catherine	Terrebonne
Beauchesne, Vincent	Saint-Jérôme
Bécotte, Marylène	Québec
Bernatchez, Nadine	Saint-Paul
Bernier, Jean-François	Saint-Jean-sur-Richelieu
Boucher, Micheline	Grande-Rivière Ouest
Boucher, Marie-Paule	Chandler
Cassivi, Katy	Gaspé
Cassivi, Daphné	Québec
Champoux, Benoît	Wendake
Chrétien, Jean-Philippe	Gaspé
Chrétien, Richard	Gaspé
Clément, Jean-Marc	Saint-Hubert
Comeau, Mégane	Gaspé
Dorion, Isabelle	Mascouche
Duchesne, Louis-David	Saint-Mathieu-de-Laprairie
Duchesne, Samuel	Saint-Constant
Duchesne, Myriam	Saint-Mathieu
Duguay, Kim	Beloil
Duguay, Daniel	Beloil
Dupuis, Nicole	Saint-François-de-Pabos

MEMBRES PRÉSENTS :**MUNICIPALITÉ / VILLE :**

Dupuis, Marc-André	Chandler
Dupuis, Marc-Olivier	Pabos
Figueroa, Carmen	Montréal
Hamelin, Francine	Saint-Jean-sur-Richelieu
Hamelin, Henriette	Sainte-Catherine
Hamelin, Joanne	Outaouais
Hamelin, Valérie	Morin Heights
Jalbert, Emmanuelle	Gaspé
Jalbert Samson, Tanya	Gaspé
Jean, Sonia	Châteauguay
Jean, Anne-Marie	Gaspé
Jean, Steve	Gaspé
Jean, Johanne	Gaspé
Jean Morin, Jessica	Gaspé
Jeannotte, Stéphane	Gaspé
Jeannotte, Manon	Saint-Lin-Laurentides
Jeannotte, Vincent	Gaspé
Jeannotte, Richard	Gaspé
Jeannotte, Suzette	Kahnawake
Jeannotte, Stéphane	Gaspé
Jeannotte-Anglehart, Donald	Nouvelle
Kelly, Michel	Québec
Kelly, Joanne	Gaspé
Kelly, Marc	Saint-Augustin-de-Desmaures
Kelly, Alina	Saint-Eustache
Langlois, Gréta-Anne	Port-Daniel
Langlois, Fannie	Gaspé
Larochelle, Martin	Terrebonne
Lewis, Christine	Montréal
Lussier, Janie	Mirabel
Morin, Jennifer	Cowansville
Morin, Yamm	Québec
Nogues, Mélanie	Acton Vale
Nogues, Maxime	Acton Vale
Nogues, Michael	Acton Vale
Paquette, Robert	
Poirier Jeannotte, Hélène	Saint-Lin-Laurentides
Provost, Noémy	Mascouche
Robertson, James	Cornwall
Robertson, Roger	Acton Vale
Robertson, Carolyne	Acton Vale
Robertson, Roland	Acton Vale
Robertson, Richard	Acton Vale
Samson, Nathalie	Blainville
Shaw, Claudette	Montréal
Shaw, Marc	Saint-Eustache + 6 membres de la famille
Sinnott, Karen	Montréal
Sinnott, Kalika	Gaspé
Sinnott, Mark	Gaspé
Vézina, Isabelle	Gaspé
Vézina, Michel	Gaspé

INVITÉS :

André, Nadir
Champoux, Benoît
Duguay, Éric

ORGANISMES :

Facilitateur – Borden Ladner Gervais
Avocat de la Nation
Logistique – Acosys services-conseils